

5 AVRIL 2016, PASSAGE NATIONAL DE LA TNT A LA HAUTE DÉFINITION

URGENT : ADAPTATION DE VOTRE RECEPTION TV COLLECTIVE FRANSAT PRO

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) passe au tout HD avec l'abandon de la norme de diffusion MPEG2 en qualité standard (SD) au profit de la généralisation de la norme MPEG4 en qualité haute définition (HD).

Les téléspectateurs encore équipés d'un adaptateur TNT ou TV uniquement MPEG2 SD devront adapter leur réception TV avant cette date. Ils pourront ainsi recevoir gratuitement six chaînes supplémentaires et bénéficier de la qualité HD sur les 25 chaînes gratuites de la TNT. Cette évolution va permettre par ailleurs de libérer la bande de fréquences 700 MHz pour répondre aux besoins d'extension du haut débit mobile (4G).

Ce plan national de passage de la TNT au tout HD concerne aussi bien le réseau de diffusion terrestre que la TNT gratuite par satellite, en réception TV individuelle comme en collectif. Il recouvre donc le cas des installations de télédistribution collective des chaînes de la TNT réalisées avec une station FRANSAT PRO.

Une station FRANSAT PRO permet de recevoir les chaînes gratuites de la TNT diffusées par le bouquet satellite FRANSAT et de les redistribuer au format de diffusion terrestre dans chacun des logements.

Si votre ensemble immobilier est équipé FRANSAT PRO, **vous êtes concerné par cette évolution du format de diffusion de la TNT et votre installation TV collective devra être adaptée en conséquence avant avril 2016** pour continuer à distribuer toutes les chaînes gratuites de la TNT en HD.

En outre, les logements desservis par celle-ci devront tous être équipés d'un adaptateur TNT ou d'un téléviseur compatible MPEG4 HD, sans quoi ils se retrouveront après cette date devant un « écran noir ».

Afin de faciliter une transition sans rupture vers le tout HD, FRANSAT assure déjà depuis le 1er décembre 2015 la diffusion complète des 25 chaînes TNT gratuites en version HD. La diffusion des 19 chaînes gratuites SD de la TNT sera quant à elle maintenue jusqu'au 25 avril 2016, soit 20 jours après celle qui interviendra sur la TNT hertzienne terrestre (nuit du 4 au 5 avril 2016).

Nous vous recommandons de ne pas attendre avril 2016 pour agir et de contacter votre installateur antenniste pour lui demander un diagnostic et une proposition d'évolution de votre installation.

Pour toute demande de renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : fransatpro@fransat.fr